

VÉROSVRES



Bulletin municipal n°15



2010

Le mot du maire

Une décennie s'achève avec une année mouvementée. De nombreux conflits sociaux ont accompagné la réforme des retraites. Réforme nécessaire mais ressentie de façon très injuste par les plus modestes. Année qui a vu la disparition de plusieurs de nos aînés et c'est envers leur famille que j'aurai une pensée toute particulière, ainsi que pour tous ceux qui souffrent.

Des débats publics ont lieu concernant l'avenir de la R.C.E.A. Économiquement, cette infrastructure est d'une importance cruciale pour le Charolais, mais il est indispensable d'écouter et de tenir compte des réclamations et des attentes des riverains que nous sommes. L'échangeur de Vérosvres est primordial pour la commune et pour les établissements Fargeot. La gratuité pour les usagers locaux fait également partie des revendications.

L'agence postale communale est installée à la mairie depuis le 1^{er} mars. Elle est tenue par la secrétaire de Mairie qui travaille le matin pour l'agence postale et l'après-midi pour la Mairie.

La diminution des aides a freiné les investissements des communes et afin de ne pas s'endetter, les projets s'exécutent en fonction des moyens.

La réfection de la couche d'usure des chemins goudronnés s'est effectuée sans subvention, ces opérations pèsent lourd sur le budget communal.

Je remercie tous les bénévoles des associations qui assurent l'animation de la vie communale et qui permettent, entre autre, aux nouveaux habitants de s'intégrer plus facilement.

Il me reste à espérer que cette nouvelle année qui commence vous apporte beaucoup de joie et de satisfactions, et c'est avec le conseil municipal que je vous présente mes vœux les plus sincères.

Le Maire,
Pierre BIDAUT

Travaux de voirie communale et aménagements divers

- ☞ Des travaux de reprofilage et enduits d'usure ont été effectués par l'entreprise Thivent, retenue suite à un appel d'offres :
 - de la Croix des Champs aux Éssertines,
 - du haut du Bourg au croisement de Montot,
 - du bas de Lavau à la maison Therville.
- ☞ Les employés communaux ont remis en état divers chemins :
 - une partie de Lavau à Mont avec pose de tuyaux,
 - du Col des Vaux aux Essertines,
 - une partie à Chevannes derrière la maison Privat,
 - du bas de Montot au Bois du Moulin.
- ☞ Comme de coutume, ils ont également assuré l'entretien et la propreté du Bourg, du cimetière, de la lagune, du terrain de sport, broyage, curage des fossés, déneigement et fleurissement.
- ☞ En cours d'année, il a été effectué diverses réparations et travaux dans les bâtiments par les cantonniers :
 - réfection totale de la cuisine entre les deux petites salles,
 - remise en état de plusieurs portails d'entrée,
 - une partie du mur d'entourage du cimetière et de l'enduit intérieur a été refaite avec l'aide de l'entreprise Griffon,
 - suite à plusieurs plaintes, la signalisation a été modifiée en haut du Bourg, au croisement de la route de Beaubery.
- ☞ Une remorque tribenne a été achetée en commun avec les communes de Beaubery et Trivy.
- ☞ Le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Arconce a procédé au renouvellement de conduites sur la commune suite aux nombreuses casses.
- ☞ Le tableau de classement des voies communales a été revu avec l'aide de Monsieur Bernigaud de la D.D.T. La commune compte 24 voies communales goudronnées pour une longueur de 36,540 kilomètres.

Le Conseil Municipal tient à remercier très sincèrement les agriculteurs qui ont aidé Pascal à transporter des matériaux sur les chemins communaux. Ils ont consacré du temps à ces travaux en utilisant leur matériel. Les élus apprécient ces services, car ils rentabilisent le tractopelle et permettent d'assurer l'entretien et la réfection des chemins plus rapidement.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général.....	96 249,97 €
Charges de personnel.....	82 027,39 €
Charges de gestion courante.....	69 278,59 €
Charges financières.....	10 630,06 €
Exonérations fiscales.....	194,00 €
Dotations aux amortissements.....	379,80 €
DÉPENSES TOTALES.....	258 759,81 €



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ventes de produits.....	9 960,49 €
Impôts et taxes.....	131 785,36 €
Dotations et participations.....	180 389,37 €
Autres produits de gestion courante.....	16 548,57 €
Annulation mandats.....	392,04 €
Remboursements exceptionnels.....	1 161,69 €
Remboursement rémunération personnel.....	6 765,88 €
Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2008).....	83 703,81 €
RECETTES TOTALES.....	430 707,21 €



RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT

Recettes.....	430 707,21 €
Dépenses.....	258 759,81 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT.....	171 947,40 €



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Cautions.....	181,75 €
Remboursement capital des emprunts.....	16 254,93 €
Dépenses d'équipement dont.....	155 659,57 €
- bibliothèque (solde dépenses)	2 236,92 €
- travaux école	127 199,48 €
- achat terrains	4 379,89 €
- armoire électrique salle communale	6 649,65 €
- tondeuse	1 675,01 €
- tronçonneuse	615,00 €
- véhicule Kangoo	6 272,79 €
- fax mairie	420,00 €
- mobilier école	6 210,83 €
Report déficit 2008.....	127 007,15 €
DÉPENSES TOTALES.....	299 103,40 €



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation du résultat 2008.....	61 007,15 €
Cautions.....	663,50 €
Fonds de compensation T.V.A.....	59 358,00 €
Subventions.....	69 866,10 €
Dotation aux amortissements.....	379,80 €
RECETTES TOTALES.....	191 274,55 €

RÉSULTATS D'INVESTISSEMENT

Recettes.....	191 274,55 €
Dépenses.....	299 103,40 €
DÉFICIT D'INVESTISSEMENT.....	107 828,85 €

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMpte ADMINISTRATIF 2009

Dépenses de fonctionnement dont :	1 569,72 €
- charges à caractère général	1 416,72 €
- cotisations U.R.S.S.A.F.	153,00 €
Recettes de fonctionnement dont :	2 527,11 €
- dotation de la commune	1 300,00 €
- dons et legs	460,00 €
- excédent antérieur reporté (C.A. 2008)	767,11 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE	957,39 €

Les principaux investissements et travaux en 2010

Nature des investissements	Montant T.T.C.
Achat Tractopelle 3CX JCB Reprise de l'ancien : 20 987 €	49 613 €
Rénovation petite cuisine salle communale	500 €
Achat remorque voirie tribenne	7 247 € (dont participation des communes de Trivy et Beaubery à hauteur de 50% de la dépense)
Achat outillage commune	1 213 €
Dossier avant-projet et permis de construire du bâtiment sanitaires	3 380 €
Logiciels cadastre Mairie	753 €
Équipements École Numérique Rurale : (les deux salles de classe sont équipées avec chacune un Tableau Blanc Interactif et un vidéoprojecteur) 1 classe mobile avec 9 PC portables	16 996 € (subvention de l'État : 9 000 €)
Achat livres bibliothèque	4 219 € (subvention du conseil régional à hauteur de 50% du montant des acquisitions)
Remplacement cuisinière à gaz de la salle communale	4 604 €
TOTAL	88 525 €

La construction d'un bâtiment sanitaires :



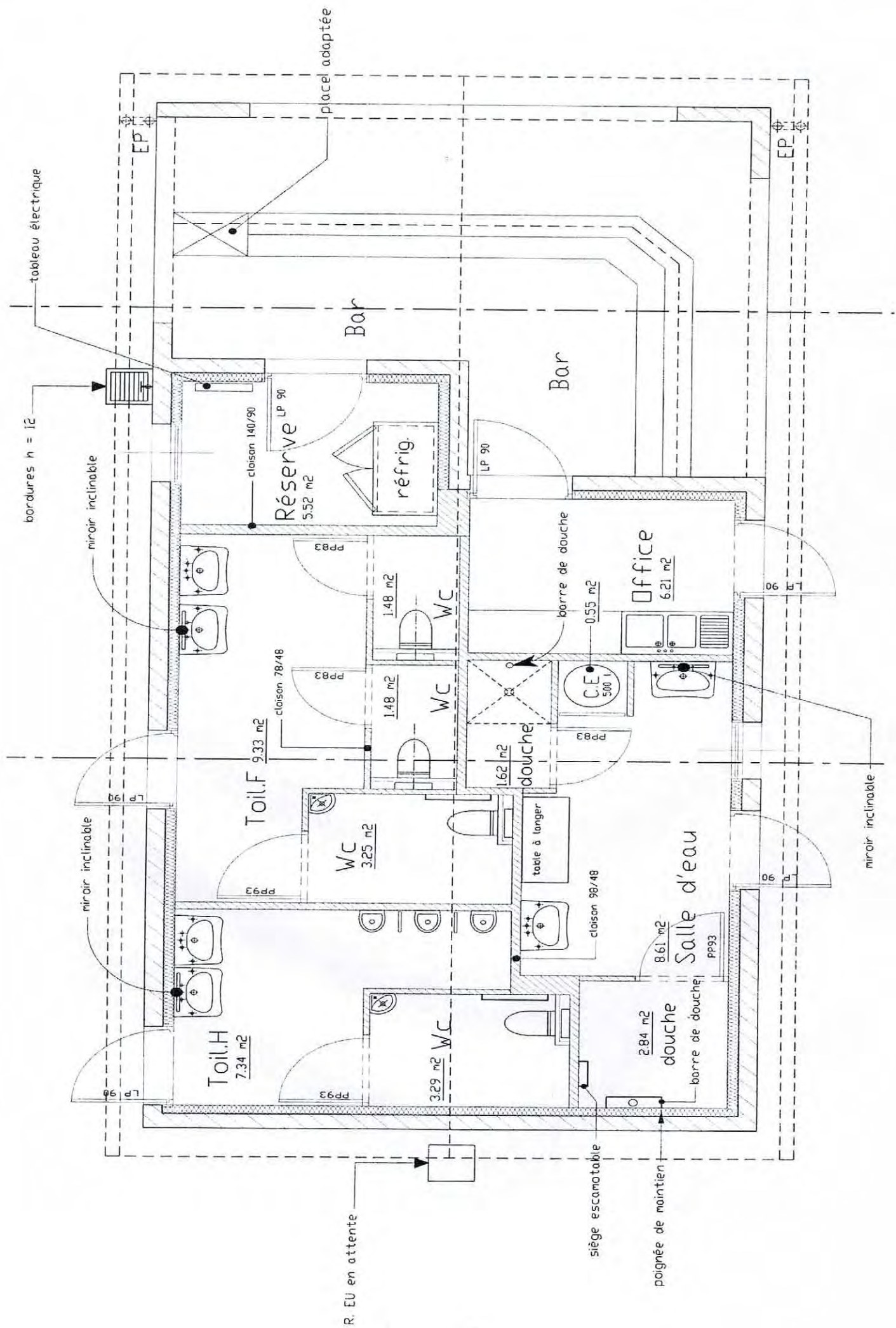
En 2011, un bâtiment à usage principal de sanitaires destiné à remplacer les anciens WC publics très vétustes sera construit en dessous du garage communal. Il permettra l'accueil de touristes (et principalement de camping-caristes), en proposant des équipements sanitaires (notamment douches) de qualité. Le plan d'aménagement est joint ci-après.

Pour limiter les coûts, la commune prendra à sa charge une grande partie du travail de maçonnerie, les autres lots (plomberie, électricité, menuiserie, plâtrerie....) seront attribués à des entreprises. Le chantier de construction s'étalera sur toute l'année.

Il a été décidé d'aménager un bar à l'extrémité de ce bâtiment qui pourra être utilisé pour les manifestations d'été. Il remplacera l'ancienne hutte des gaulois démontée pour des raisons de sécurité.



En parallèle, sera réalisé l'aménagement d'une borne de vidange ainsi que des emplacements de stationnement pour les camping-cars. Les branchements électriques extérieurs pour le camping seront refaits.



Fleurissement



Élus, bénévoles et employés municipaux se sont investis pour mettre en place plus de 650 plants, sous la houlette de Denise Taboulot. Installées en jardinières ou directement en pleine terre, toutes ces fleurs sont venues agrémenter les abords de la salle communale, de la mairie, de l'école et du pourtour de l'église. Elles proviennent des établissements Chatagnier de Beaubery et de la S.A.R.L. Annie Mornand de Crèches-sur-Saône.



Autour de l'église, l'ensemble satisfait le regard, les parterres d'impatiens sont magnifiques. Devant la mairie, les arbustes ont grandi. Avec la jardinière, où fleurs vivaces et annuelles se côtoient, cela donne un tout bien agréable. Vers la salle communale et l'école, les nouveaux bacs profonds ont permis de bien nourrir les surfinias qui offrent de gros et beaux bouquets colorés.



Le 16 juillet, en matinée, les responsables de la commission fleurissement de la commune ont reçu les membres du jury départemental, accompagnés de Monsieur Jacques Lecoq, Conseiller Général. Les résultats seront donnés en janvier 2011. Pour l'année 2009, la commune de Vérosvres avait obtenu le 13^{ème} prix dans la catégorie des communes de 251 à 500 habitants.



Le jury départemental

Déneigement des voies communales

Les épisodes neigeux ont été nombreux et longs durant l'hiver 2009-2010. Avec le matériel communal, Pascal a assuré le déneigement de nos chemins : 11 tonnes de sel furent répandus pendant la saison.

Au cours d'une réunion avec les responsables des infrastructures routières départementales, il nous a été demandé de restreindre l'emploi du sel de déneigement.

Il est vrai qu'écologiquement ce produit est néfaste à l'environnement. Pour cet hiver, nous avons demandé à Pascal de se conformer aux recommandations et de ne traiter que les points cruciaux. La plus grande prudence est à observer durant la période hivernale.

On voudrait aussi attirer l'attention sur l'entretien de nos chemins qui devient de plus en plus difficile avec le contexte de restrictions économiques actuel : subventions diminuées en premier lieu puis supprimées par la suite.

Nous comptons sur le sens civique de chacun pour préserver l'état de nos voies de communication, par exemple dans les périodes de dégel en reportant les transports de grumes, en limitant à l'essentiel l'évacuation des lisiers et fumiers, en réduisant le tonnage et la vitesse des ensembles agricoles. Si ces quelques recommandations sont suivies, la pose de barrières de dégel pourra être évitée.

Le cimetière

Chacun a sa manière de vivre la mémoire des disparus. Le cimetière est un lieu qui permet ce souvenir. On y vient souvent ou rarement, seul(e) ou en famille, avec des amis...

À la Toussaint, on y rencontre beaucoup de personnes et on y échange beaucoup de sentiments.

Il est important qu'il soit entretenu. Le cimetière est un lieu public à la charge de la commune. Le mur qui l'entoure a été remis en bon état. À l'intérieur, des choses importantes ont déjà été faites, mais il reste encore beaucoup à faire.



Une reprise de concession a eu lieu en 2005. Avec le temps qui passe, une autre reprise va être nécessaire. Pour la première, Louis Mazille avait élaboré un plan qui a été très utile. Pour être plus efficace, ce plan a été amélioré. Il est consultable à la mairie

Avant d'entreprendre une seconde reprise de concessions, il est nécessaire de compléter l'identification de chaque tombe. C'est pourquoi, de petits panneaux ont été déposés sur certaines.

N'hésitez pas à communiquer des informations au secrétariat de Mairie.



Des travaux nécessaires et importants pour l'école



La rentrée 2009 a permis aux élèves du R.P.I. Beaubery Vérosvres, qui sont scolarisés à Vérosvres du CP au CM2, de travailler dans des salles de classe entièrement rénovées. Au cours de l'année 2010, l'école de Vérosvres a pu bénéficier du plan Ecole Numérique Rurale, qui, grâce à la générosité de la municipalité de Vérosvres et à des subventions de l'État, permet aux élèves de travailler sur 2 Tableaux Blancs Interactifs (un par salle de classe) et avec 9 ordinateurs portables reliés en réseau.



Les travaux engagés sur l'école ont commencé en 2006 avec la construction du restaurant scolaire qui permettait à une des deux classes d'accroître considérablement sa taille.



En 2008, ce fut la construction d'un bâtiment abritant la bibliothèque municipale et une salle d'activités qui accueille la garderie périscolaire ainsi que les personnes intervenant ponctuellement à l'école (R.A.S.E.D., S.E.S.S.A.D. etc...)



Avec ces travaux, la commune de Vérosvres s'est dotée d'un ensemble scolaire remarquablement équipé qui permet d'accueillir les élèves des deux villages du R.P.I. dans d'excellentes conditions.

Les effectifs scolaires sont en augmentation depuis quelques années ce qui a permis la création d'une nouvelle classe au sein du R.P.I.

Pour l'année scolaire 2010-2011, les élèves sont répartis dans deux classes :

- la classe de CP - CE1, 19 élèves, enseignante : Claudine Dubreuil
- la classe de CE2 - CM1-CM2, 24 élèves, enseignante : Aurélie Taboulot.



Les élèves de maternelle sont accueillis à Beaubery, dans deux classes depuis cette année, une classe de petits/moyens et une classe de grande section. Un minibus assure le ramassage à domicile et le transport entre les deux écoles.



Chacune des personnes, enfants ou adultes, travaillant à l'école de Vérosvres, apprécie infiniment les conditions d'accueil actuelles.

Claudine Dubreuil



Lycée Sainte Marguerite Marie de Vérosvres.

Après deux ans d'une baisse sensible des effectifs, ceux ci se situent cette rentrée 2010 à 140 élèves dont 120 internes.

La rentrée 2011 sera une année de réforme et de nouveauté.

La réforme concernera la filière « services aux personnes ». En effet, à partir de la rentrée, le BEPA services aux personnes et le Bac Pro Services en milieu rural seront « fondus » l'un et l'autre dans un nouveau diplôme qui s'appellera Bac Pro Services aux personnes et aux territoires⁽¹⁾. Ainsi le parcours initial en 4 ans, pour aller au Bac après le collège, sera réduit à 3 ans. Cette évolution ne remet pas en cause les objectifs du diplôme qui sont de former des jeunes aux métiers sanitaires et sociaux de la petite enfance, des personnes âgées et des personnes handicapées, mais aussi du tourisme et de l'animation.

La nouveauté devrait être l'ouverture⁽²⁾ d'un Bac pro Travaux Paysagers et en particulier pour la première année, l'ouverture d'une seconde professionnelle Nature Jardin, Paysage Forêt. Ce projet s'inscrit dans une double logique face aux attentes du marché de l'emploi.

Il s'agit de répondre aux besoins des entreprises de travaux paysagers, de jardineries, d'horticultures qui sont à la recherche de personnels qualifiés et qui ont des difficultés pour en trouver (ce secteur professionnel est qualifié « en tension » par pôle emploi car les offres d'emploi sont supérieures aux demandeurs d'emploi).

Le deuxième axe de notre projet s'articule autour de l'évolution des métiers des services à la personne pour lesquels on observe une attente, des structures d'aides à domicile, mais aussi de l'ensemble des employeurs du domaine, de trouver du personnel masculin ayant des compétences en espaces verts, et en petit bricolage.

De par les libertés pédagogiques qui nous sont accordées, nous préparerons de futurs techniciens ayant une fibre sociale (Technicien en aménagement paysager, option services aux personnes).

Formation continue, sur le site de Mâcon.

Les effectifs sont stabilisés depuis plusieurs années aux environs de 130 stagiaires, mais on observe un fort développement de l'activité de formation spécifique auprès des salariés des structures sanitaires et sociales. Ainsi en plus des 130 stagiaires « permanents », ce sont près de 250 salariés de Saône-et-Loire et des départements limitrophes qui ont été formés sur des thèmes aussi variés que la cuisine familiale et la couture ou l'accompagnement de malades en fin de vie.

École et Collège Sainte Marguerite de Charolles.

Les effectifs ont progressé de 50 % sur les cinq dernières années et sont aujourd'hui de 105 collégiens et 80 écoliers. La rentrée 2010 a vu une progression sensible des élèves internes puisque près de 40 élèves du collège et de l'école le sont désormais (l'établissement est l'un des rares à proposer un internat dès le primaire). En 2011-2012, un gros investissement est prévu afin de rénover les bâtiments de l'école maternelle.

Sur l'ensemble du groupe scolaire, les résultats moyens aux examens furent de 93 % lors de la session de juin, avec des pointes à 100 % au Bac Pro et au Brevet général.

Agenda : Les **portes ouvertes** auront lieu :
à Vérosvres, les 12 février et 7 mai,
à Charolles, le 07 mai,
à Mâcon le 9 avril.

Don du sang (Vérosvres), les 28 janvier et 16 mai de 9h à 12h.

⁽¹⁾ appellation provisoire ⁽²⁾ sous réserve d'habilitation

La bibliothèque



À la fois lieu de culture et de loisir qui s'adresse à chacun et à tous les Vroulons, toutes générations confondues, souhaitant lire pour s'instruire ou lire pour se distraire, la bibliothèque municipale permet de profiter à titre gracieux (aucune adhésion exigée) de tout ce que les écrits et les images peuvent nous apporter par le livre. Ce plaisir du dépaysement dans le temps et dans l'espace permet la découverte des autres et de l'ailleurs, dans la réalité ou l'imaginaire.

Depuis 1990, Simone Brumaire est responsable de la gestion et de l'organisation de la bibliothèque en collaboration avec Gisèle Jacquet depuis 1999. Toutes deux donnent beaucoup d'elles-mêmes et de leur temps afin de nous permettre de profiter de cette chance de pouvoir voyager de notre fauteuil.



450 livres sont échangés pour renouveler le dépôt de la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire (B.D.S.L.) située à Charnay-lès-Mâcon, ce qui implique la mise en caisse pour le renouvellement, la sélection, le fichage et la mise en rayons de ces livres 3 fois par an. La B.D.S.L. peut répondre à toute demande spécifique d'ouvrages (romans, livres en gros caractères, recueil de poésies, bandes dessinées, albums pour enfants...).

Cette année, la commune a décidé d'utiliser l'aide du Conseil Régional pour investir. En effet, en plus des 500 € de dotation annuelle, il a été acheté pour 4 000 € supplémentaires de livres. Le Conseil Régional a accordé une subvention à hauteur de 50 %, ce qui revient à un investissement de 2 000 € pour la commune. Les petits résidents de Vérosvres et les plus grands pourront donc bénéficier davantage de lectures culturelles ou plus ludiques.

La bibliothèque de Vérosvres fonctionne en relais avec celle de Sivignon et s'engage à lui fournir une centaine de livres par an.



Le fonctionnement de la bibliothèque, c'est aussi l'achat, le choix et l'équipement des livres (couverture, codage, fichage, catalogage...). Que toutes les personnes qui participent à ces tâches ponctuelles soient remerciées, ainsi que Marie-Hélène qui assure parfois la permanence lorsque les responsables sont indisponibles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour seconder l'équipe.

À vous tous lecteurs, que 2011 puisse satisfaire vos attentes et vous apporte enrichissement et divertissement.



Restaurant scolaire Vérosvres – Beaubery

Nous tenons tout d'abord à remercier les communes de Vérosvres et Beaubery et la Société d'Intérêt Local de Vérosvres pour leurs subventions ainsi que toutes les personnes ayant participé aux différentes manifestations, que ce soit financièrement ou en donnant de leur temps pour la cantine scolaire.

Nous voudrions aussi remercier les membres sortants du bureau : Jean-Didier CHARVET et Isabelle CARETTE pour leur engagement passé. Nous sommes heureux d'accueillir Sofy CINATO au poste de trésorière adjointe et Eric VOUILLON au poste de vice-président.

Pour cette année 2010, nous avons renouvelé le carnaval qui a été un franc succès. Grâce à un grand nombre de groupes d'enfants, nous avons pu passer chez la plupart des habitants.

En ce qui concerne notre premier loto d'été à la salle de Beaubery, nous avons eu l'agréable surprise de faire salle comble. Grâce à l'engouement des populations alentours, nous allons le renouveler le dimanche 10 avril 2011.

Grâce au bon vouloir de Monsieur LACHEZE, Directeur d'Euroforest et en collaboration avec la garderie, nous avons pu tenir une buvette qui malgré les trois jours de pluie nous a permis de dégager un petit bénéfice.

Après une remobilisation des parents d'élèves, notre choucroute annuelle a pu de nouveau avoir lieu, la réussite fut totale.



Cette année lors du repas de Noël de la cantine, les enfants ont été surpris d'avoir la visite du père Noël.

Malheureusement, cette année encore, nous perdons la subvention du Conseil Général.

Le bureau du restaurant scolaire vous souhaite à tous une excellente année 2011.

Lionel CHARVET et Eric VOUILLON

Garderie périscolaire

Cette année 2010, bonne vitesse de croisière pour la garderie périscolaire qui fonctionne de 7H à 9H et de 16H30 à 19H les jours d'école.

Sa capacité d'accueil est à son maximum. Nous comptons 25 enfants gardés en alternance, à savoir 18 familles adhérentes, dont 3 nouvelles.

Nous remercions tous les parents adhérents à l'association qui de temps en temps s'organisent différemment afin de rendre ce service de garderie possible pour le plus grand nombre de familles. Un planning rigoureux et une inscription à l'avance facilitent ce roulement.

Nous déplorons de ne pouvoir accueillir plus d'enfants compte tenu de notre agrément qui limite le nombre de place en fonction de la surface.

Nous remercions également pour leur compréhension les familles qui patientent justement pour avoir une place.

Côté manifestations, l'investissement des parents a été important. Rappelons les trois malheureux jours de déluge à Euroforest, où nous avons tenu une buvette les 17, 18 et 19 juin. Heureusement, le vide-greniers du dernier dimanche de juin a été une réussite.

Nous remercions très sincèrement la Municipalité de Vérosvres et la S.I.L. pour leurs subventions respectives, pour la mise à disposition de locaux agréables, et pour les prêts du matériel lors de nos manifestations.

Le bureau de l'association garderie périscolaire de Vérosvres vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2011.



Tarot vroulon

Toujours très appréciées par les quelques 55 adhérents de ce club, les soirées qui ont lieu, sauf exception, les deuxièmes et quatrièmes vendredis de chaque mois à 20 heures 15 sont généralement très fréquentées.

C'est ainsi que de fin septembre à avril, elles réunissent en moyenne une quarantaine de participants arrivant de toute la proche région mais aussi pour certains du Clunysois et du Mâconnais.

L'enregistrement systématique par le trésorier Michel Griffon des résultats de chacun en fin de soirée donne lieu à un classement sur l'ensemble de la saison, proclamé lors de la séance de clôture en avril, avec attribution d'un lot à chaque participant.

Nos deux concours annuels ont connu cette année encore leur succès habituel : celui du 19 mars avec 96 joueurs et celui du 19 novembre avec 68 joueurs.

Ces deux concours permettent de dégager des moyens financiers pour offrir à tous les adhérents et aux bénévoles qui œuvrent pour ces concours, le repas de fin de saison qui a eu lieu cette année le 24 avril à l'Auberge du Lac à Trivy et qui a rassemblé 55 convives.

Une section « Belote » a été mise en place à l'ouverture de cette saison permettant à de nouveaux adeptes de cette discipline de venir conforter nos effectifs.



Toutes les personnes intéressées par ces soirées peuvent à tout moment rejoindre «le Tarot vroulon», où quelles que soient leur spécialité, leur compétence et leurs expériences, elles seront bien accueillies et pourront pratiquer en toute convivialité le tarot, la belote ou la manille et passer ainsi pendant toute la saison des soirées ludiques et conviviales.

Société de chasse



Vous avez pu tous constater que la société de chasse de Vérosvres apporte beaucoup d'animations dans la vie de notre village.

Hors des rassemblements du week-end à la Tanière, « local des chasseurs », entre fin septembre et fin mars, nombreux sont les chasseurs qui apportent leur contribution à la fabrication et à la vente du boudin pour le Téléthon.

L'association a organisé pour la première fois une soirée « Tête de Veau / Pot au Feu » fin novembre, à l'occasion du Beaujolais Nouveau. Celle-ci sera suivie fin janvier du traditionnel banquet des chasseurs.

Pour le mois de mars, la vente du boudin sera de nouveau à l'honneur, au profit de la société de chasse.

Et enfin, au mois de juillet, une journée «Pétanque» sera organisée.

Si vous voulez participer à l'une de ces manifestations, vous pouvez vous inscrire en contactant le président de la chasse, Jacky AUBLANC, que tout le monde connaît pour son engagement dans la commune.



Tous les chasseurs de la société vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.

Avant de faire le tour des activités du «Club» au cours de l'année, nous nous devons d'avoir une pensée émue pour ceux des nôtres qui nous ont quittés définitivement au cours des douze derniers mois et qui sont : Michel Marot le 26 décembre 2009, Jean Terrier le 5 avril et Josiane Garattoni le 8 septembre auxquels nous associerons nos deux amis de Passy M. et Mme Chapuis décédés tragiquement le 20 avril en rentrant de notre concours de manille.

Une légère progression de nos effectifs en 2010 nous a permis de dépasser le chiffre de 90 adhérents pour lesquels nous devons faire en sorte de proposer un éventail d'activités susceptibles d'intéresser le plus grand nombre.

Nos réunions mensuelles ou bimensuelles pendant l'hiver sont des lieux de rencontres privilégiées et toujours très conviviales où chacun peut pratiquer l'activité de son choix : tarot, belote, manille, mais aussi scrabble et autres jeux de société sans oublier les dictées mises en place depuis quelques mois par un groupe de spécialistes.

Les anniversaires, fêtés chaque mois, sont l'occasion de remettre un cadeau à chaque bénéficiaire. Beaucoup d'entre eux apportent, à cette occasion, boissons ou friandises pour toute l'assistance. Qu'ils en soient remerciés chaleureusement.

Deux tournois, de manille et de scrabble, organisés au niveau cantonal mobilisent chaque fin d'hiver un nombre important d'adhérents heureux de se retrouver avec leurs amis des clubs voisins.

Le 26 mars, notre sortie spectacle au Scarabée à Roanne a rassemblé 49 participants, ravis de cette journée, qui nous a permis de bénéficier d'un accueil chaleureux, d'une animation dynamique suivie après le repas pris sur place de la magnifique prestation de la troupe des Ballets Hongrois.

Le 19 mai, nous étions 77 convives pour partager notre repas de printemps, offert à tous les adhérents au restaurant Morin, à Vendennes-les-Charolles. Après avoir apprécié un excellent menu, les plus courageux partaient pour une visite guidée des Fours à Chaux laissant leurs collègues faire quelques parties de cartes.

Les 17 et 18 juin, un petit groupe d'une vingtaine de participants se rendait en Champagne, avec pour objectif principal, un «pèlerinage» riche en émotions à Colombey-les-deux-Églises : la Boisserie, le Cimetière et le Mémorial Charles De Gaulle.

Le 6 septembre, nous avons dû refuser des participants par manque de place, pour notre sortie d'une journée à la forêt de Tronçais pour y admirer ses futaies de chênes magnifiques et ses fontaines légendaires. Déjeuner à la ferme auberge de La Quécoule à Hérisson et visite au retour de la forteresse de Bourbon l'Archambaut.

Au registre de nos activités, nous ajouterons encore nos deux rencontres interclubs avec Beaubery, nos deux concours de manille : le 20 avril avec 100 doublettes et le 19 octobre avec 112 doublettes, sans oublier notre loto du 19 septembre avec quelques 120 joueurs.

Les plus valides d'entre nous participent également aux activités de la S.I.L. et au téléthon.



Ces nombreuses activités se terminent, comme chaque année, par notre assemblée générale qui a eu lieu le 11 décembre, suivie du repas de Noël gratuit pour tous les adhérents, anciens ou nouveaux. Cet excellent repas servi à la salle communale par la maison Touillon de Saint-Bonnet-de-Joux a ravi les 85 convives qui ont pu apprécier dans le même temps l'animation musicale assurée par Pierre Chevalier.

Les adhérents absents à ce repas pour cause de santé défaillante se verront remettre, au moment de Noël un colis de boissons et friandises.

Les personnes intéressées par ces activités ludiques et conviviales peuvent à tout moment rejoindre le «Club» sans risque d'être déçues par cette appartenance dont elles ne pourront tirer que des avantages grâce à nos partenariats avec les Aînés Ruraux, le Journal de Saône-et-Loire et Groupama Rhône-Alpes Auvergne.

Société d'intérêt local

La S.I.L., association de type loi 1901, a depuis de nombreuses années le même objectif : animer la commune. Ainsi, ses activités sont nombreuses et variées. Cela va de l'organisation d'une veillée autour de différents jeux à celle d'une randonnée pédestre qui, cette année, a battu des records de participation. Une équipe d'acteurs consacre son hiver aux répétitions afin de donner quatre représentations théâtrales au printemps. Les footballeurs vroulons ou « assimilés » qui forment deux équipes évoluant en championnat U.F.O.L.E.P. sont aussi les organisateurs d'une soirée choucroute et d'un tournoi de foot amical réunissant petits et grands, doués et moins doués ... balle au pied.

Deux fêtes sont organisées : le concours de pétanque et les célèbres entrecôtes-frites marquent l'Ascension, tandis que la fête patronale est associée aux traditionnels jambons à la broche. Cette année, en gagnant pour la troisième fois de suite les jeux intervillages à Trivy, Vérosvres a remporté définitivement le trophée.

Tous les lundis soirs, une vingtaine de personnes s'adonne à l'assouplissement et musculation de son corps lors de séances de gymnastique dispensées par Muriel. Le mercredi soir est quant à lui réservé à la danse country initiée depuis l'an dernier par Laëtitia à une vingtaine d'adeptes de cette discipline.

La S.I.L. participe aussi à l'illumination du Bourg en entretenant et installant les différentes guirlandes.

Pour remercier tous ses bénévoles, la S.I.L. a organisé un voyage au château de Guédelon et aux sons et lumières de Saint Fargeau ainsi qu'un repas gratuit lors de l'assemblée générale de l'association.

Si vous êtes intéressé par une de ces activités ou souhaitez créer un nouveau loisir, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association et venez nous rejoindre.

Téléthon

Le 4 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. ont œuvré ensemble pour confectionner 350 kg de boudin et permettre un don de 2 036 euros à l'A.F.M.

L'équipe de bénévoles remercie l'ensemble des généreux donateurs.

Assistantes maternelles : un métier à part entière

Formées pour accueillir des jeunes enfants (de 0 à 6 ans) tant au niveau de leur sécurité, leur bien-être, leur hygiène, leur éveil ou leur développement, les assistantes maternelles sont là pour les aider à s'épanouir face aux autres, en lien avec leur famille.

Le parent devient alors employeur, fournit un contrat de travail et une rémunération mensualisée à la personne qui s'occupe de son enfant.

Soutenues par la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) qui leur délivre leur agrément, ou par les R.A.M. (Relais d'Assistantes Maternelles) où elles peuvent trouver soutien, lieu de rencontre, d'échanges et de jeux, les nounous accueillent chaque jour les tout-petits qui retrouvent ainsi comme une "seconde maison".

Plusieurs assistantes maternelles sont à votre disposition pour accueillir vos enfants :

Isabelle CARRETTE	"les Têtes"	03.85.50.23.95
Sofy CINATO	"Les Terreaux"	03.85.84.74.45
Jocelyne LEGER	"Les Janots"	03.85.24.83.33
Denise MAZILLE	"Les Moreaux"	03.85.24.83.67
Annick CHATAGNIER	"Les Janots"	03.85.53.84.30
Martine NICOLAS	"Le Bourg"	03.85.24.80.21
Carine VOUILLON (en regroupement à Dompierre-les-Ormes)		06.50.71.66.14

L'année 2008 était marquée par les festivités des 40 ans de l'entreprise, et également par le départ en retraite de 4 vrolons qui ont, pour certains d'entre eux, effectué toute leur carrière chez Fargeot : Louis THOMAS, Pierre BIDAUT, Denise et Noël CHEVALIER.

Depuis, d'autres événements ont ponctué la vie de l'entreprise.

Juin 2009 : Changement de Direction

Monsieur MAGNE, en poste chez FARGEOT depuis mars 2008, a rejoint LYON pour prendre la Direction du secteur bois de VINCI Construction France. C'est donc Guillaume CRUZILLE qui a pris la succession à la tête de l'entreprise. Ingénieur bois de formation, il était arrivé chez FARGEOT en 2000 pour remplacer Lucien MOUSSET, responsable des ateliers, et connaît donc bien le fonctionnement de l'entreprise.

Septembre 2009 : Inauguration des nouveaux bureaux



L'ensemble des services administratifs, commerciaux, études et travaux ont pris possession de leurs nouveaux locaux tout bois. L'inauguration a eu lieu le 18 septembre 2009 en présence de M. MONTEBOURG (Président du Conseil Général), M. COURTOIS (Sénateur-Maire de Mâcon), M. NESME (Député-Maire de Paray-le-Monial), M. TERRIER (Conseiller régional), M. LECOQ (Conseiller Général) et M. BIDAUT (Maire de Vérosvres). Cette journée a été l'occasion de retracer le parcours

de l'entreprise et présenter les orientations commerciales et techniques des années futures.

Les nouveaux marchés pour la construction bois

Précurseurs du concept de structures mixtes (charpentes bois lamellé collé sur poteaux béton) sur les bâtiments logistiques et industriels, FARGEOT LC s'est développé depuis les années 2000 sur ce marché en réalisant des milliers de m². Toutefois, la crise n'a pas épargné le secteur bois et les projets de bâtiments logistiques se sont épuisés. Le plan Bois Construction lancé par les Pouvoirs Publics avec le Grenelle de l'Environnement ont remis en lumière les atouts écologiques du bois, et ont suscité l'émergence de nouveaux types de constructions à structure bois, notamment pour les bâtiments d'enseignement, les bâtiments de santé, les bureaux, les logements, les centres de traitement eaux et déchets. Désormais, les lots bois comprennent aussi bien la charpente, que les murs ossature bois, les menuiseries, la vêtue. FARGEOT LC a su anticiper ce phénomène. Du service commercial, en passant par le bureau d'études, la fabrication, jusqu'aux travaux sur chantier, l'ensemble des équipes s'est adapté à ces nouveaux marchés. Nous nous sommes équipés d'une nouvelle machine de taille à commande numérique pour les petites sections et pouvant maintenant fabriquer les panneaux ossature bois.

Plusieurs chantiers sont en cours de réalisation avec ces multi-prestations, notamment :



Le Centre Sportif Matisse à CALAIS (62)



Le Groupe Scolaire d'HORDAIN (59)

Les membrures en bois lamellé collé formant la nef centrale (d'une hauteur de 18 m) sont en place. Des ailes s'ouvrent de chaque côté de cet axe central comme des élytres d'un coléoptère. Le platelage extérieur sera en bois IPE, posé à claire-voie. Cet équipement sera opérationnel à l'été 2011.



Le Centre Aquatique d'AGDE (34)

2011 / 2012 : les futurs défis

Les nouvelles orientations commerciales de cette année ont payé et le carnet de commande de l'entreprise s'est rempli sur le deuxième semestre. Le Grenelle de l'Environnement aura fortement orienté les maîtres d'œuvres vers la construction bois et c'est dans ce cadre que nous avons à faire sur 2011, un centre pour déficients visuels en banlieue de Lille (2,7 M€) et la restructuration du lycée des Eaux Claires à Grenoble (2,8 M€) : chantiers complexes en construction bois mixant les compétences « lamellé collé, ossature bois, vêtture, plafond » ...

Le cœur de métier de FARGEOT LC n'est pas en reste avec la couverture des aires de chargement du Marché d'Intérêt National de Lomme (3,8 M€) où nous devons mettre en place 37 « parapluies » de 24 m x 17,50 m de côté dans le 2^{ème} marché de France en fruits, légumes et fleurs, celui-ci restant en exploitation pendant les travaux.

Mais l'événement des 2 années à venir sera sans conteste la réalisation de la charpente du nouveau Stade de Nice. Intégré à l'équipe VINCI qui a décroché la réalisation en Conception Construction de l'Olympic Nice Stadium, ainsi baptisé par le Maire Christian Estrosi, FARGEOT va réaliser une structure hors norme. Les 35 000 places de ce stade « high tech » vont être enveloppées d'une résille bois.



Quelques chiffres de cette charpente hors norme :

- 4 000 m³ de bois lamellé collé (soit à peu près 30 % de notre production annuelle),
- plus de 7 000 pièces de charpente bois,
- 3 600 nœuds d'assemblages reliant la pointe de chaque

losange formant la résille, 900 nœuds de connexion au croisement des éléments bois, soit 660 tonnes de ferrures métalliques,

- 2 600 tonnes de charpente métallique,
- plus de 40 000 heures de travail dans les ateliers FARGEOT, soit l'équivalent de 25 personnes pendant 1 an,
- environ 25 000 heures sur le chantier à réaliser en 5 mois,
- 45 m de porte-à-faux pour la partie horizontale couvrant les tribunes,
- point culminant 38 m,
- 38 000 m² de couverture.

Bien sûr, tous ces projets sont et seront avant tout le fruit du travail des femmes et des hommes de l'entreprise qui se battent au quotidien dans le contexte économique très difficile que tout le monde connaît. C'est en relevant ces défis que l'entreprise grandit tous les jours, s'étoffe de nouvelles compétences et attire vers elle des jeunes, et moins jeunes, de tout horizon qui viennent s'installer dans notre Charolais et faire vivre notre village, ce qui peut poser parfois des bons problèmes de gestion des effectifs scolaires !

Voyage au Maroc

Dans le cadre d'échanges pédagogiques du Lycée professionnel Ste Marguerite Marie avec le Maroc, un groupe de marocains avait été reçu en mai 2009 à Vérosvres. Le 8 mai, cette délégation assistait à la cérémonie commémorative au monument aux morts, suivie d'une réception à la salle communale. Au cours de cette journée, nous fîmes connaissance et déjà nous avons pu apprécier la gentillesse et la convivialité de ce groupe. Des invitations à leur rendre visite furent lancées.

Organisé par madame Colin, un projet de voyage était envisagé avec un groupe composé de 15 élèves de Bac Pro et 3 accompagnateurs pour le dernier trimestre 2010. C'est la troisième fois que madame Colin s'y rendait dans le même cadre. Courant septembre, elle me proposait de se joindre au groupe. Sollicitant Jean-Pierre Arquey, nous acceptons de les accompagner avec nos conjointes. Des quatre Vroulons que nous étions, aucun ne connaissait ce pays. Vendredi 12 novembre, embarquement à Lyon St Exupéry, direction Marrakech, pour 2 heures 40 de vol. Attendus par nos hôtes, nous sommes conduits à notre lieu d'hébergement, une grande villa à trois niveaux dans Marrakech. Notre premier apéritif local : un délicieux thé menthe nous est servi. Samedi, nous rejoignons la commune d'Asni, distante de 70 km, commune d'où sont originaires le président de la communauté et plusieurs de ses conseillers. L'accueil fut très chaleureux.

Visite du centre de soins. Les femmes de la campagne et de la montagne sont accueillies quelques jours avant leur accouchement. L'association Ataayouch, avec laquelle les élèves du lycée de Vérosvres sont en relation, participe entre autres au fonctionnement de ce centre de soins. Différents dons apportés par notre groupe sont remis à la responsable, à savoir : vêtements d'enfants, couches, savons, shampoings, etc... Ils furent très appréciés. Un "p'tit casse-croûte" nous fût offert : trois sortes de pains différents, olives et huile, miel de thym, beurre, fromage, et le tout arrosé d'un thé menthe (excellent celui-ci encore).



Ensuite visite du collège-lycée Al Atlas Alkabir, établissement mixte d'état où tous les élèves sont en blouses-uniformes de même couleur. Calcul : 48 professeurs pour 2 400 élèves, trouvez la moyenne d'élèves par classe ! Les dortoirs de l'internat (l'association en était aussi l'un des initiateurs) comportent entre 16 et 36 lits par chambre. Au réfectoire, règne une agréable odeur d'épices. À chaque table, huit enfants partagent un plat copieux qu'ils dégustent à la marocaine : avec les doigts.



Retour au centre, présentation par les élus de la Province d'Al Haouz, de la commune d'Asni et de l'économie de la région. Visite rapide du souk qui est le marché où tous les commerçants, les producteurs sont placés par catégorie professionnelle. Lieu pittoresque, où tous les sens sont sollicités. À ne pas manquer.

Le casse-croûte du matin étant loin (environ 2h30), une pause s'impose à Imlil au restaurant panoramique : vue sur le haut Atlas et le mont Toubkal (4 167 m) enneigé, plus haut sommet de l'Afrique du Nord. Pour se mettre en bouche : crudités, suivies d'un ½ agneau cuit au four traditionnel en pierres (quel moelleux et croustillant !), puis poulets rôtis accompagnés d'une tajine de légumes, fruits du pays et thé menthe ; et tout ça avec les doigts. Le séjour démarre bien, nous sommes assurés de ne pas mourir de faim, ce qui se confirme à chaque invitation chez nos hôtes. Balade digestive en montagne, commentée par un guide berbère qui nous conduit vers la Kasbah du Toubkal à 1 800 m d'altitude, lieu où fut tourné le film de MR Scorsese sur l'exil du Dalai Lama : la ressemblance avec le Tibet est réelle. Un bel hôtel de style romanescque nous accueille pour la nuit.

Dimanche matin, après un copieux petit déjeuner, visite d'un atelier coopératif de femmes berbères spécialisées dans le tissage de tapis artisanaux, puis visite d'un gîte d'étape pour randonneurs de haute-montagne. Ces deux sites, sous l'impulsion et le soutien de l'association Ataayouch, permettent de développer la production locale et améliorer les conditions de vie de

la population, les femmes acquièrent un début d'indépendance aussi bien morale que financière.



Troisième visite : écomusée de la région d'Haouz et de la réserve de mouflons à manchettes dont nous avons pu observer les soixante derniers spécimens. Nous sommes reçus chez monsieur Idaadi, producteur de pommes et cerises et propriétaire d'un cheptel laitier. Accueil toujours aussi chaleureux, accompagné d'un repas pantagruélique. Réception du groupe à

la mairie d'Asni par le président monsieur Hadj Zaarour. Les échanges de propos et de présents entre les représentants du lycée et des communes concrétisent l'intensité des relations entre les trois groupes et leur réciprocité.

Après ce séjour instructif et bien rempli dans le milieu rural du Haut Atlas, retour à Marrakech, où le contraste entre la ville et la campagne est énorme.

Lundi, journée urbaine à Marrakech : visite des tanneries, de l'ancienne école Corannique, du musée de Marrakech, du souk, du centre de l'artisanat, de la place JEMAA EL FNA : très pittoresque (dresseurs de serpents, montreurs de singes, vendeurs de jus d'oranges, etc...). L'après-midi, monsieur Zaarour, les responsables de l'association, ceux du lycée et de la commune sont conviés à une rencontre chez le gouverneur de la province d'Haouz. Tous les intervenants souhaitent poursuivre les échanges franco-marocains déjà bien amorcés.

Mardi direction Essaouira, ville côtière distante de 190 km, ancien port de pêche et récente station balnéaire. Visite de la ville fortifiée et de ses remparts dont l'aspect rappelle Saint Malo. Mercredi 17 novembre était le jour de l'Aid-el-kebir, fête religieuse du monde musulman, journée de relâche pour le groupe, ce qui nous a permis de mieux comprendre le rituel de la fête du mouton : sacrifice, partage avec les moins favorisés, etc...

Jeudi : fête nationale. Invitation chez Monsieur Mohamed Zarouki, président de l'association Ataayouch, avec un cours de préparation de thé à la menthe accompagné de dégustation de pâtisseries marocaines. Les personnes présentes se sont vues remettre leur prénom en calligraphie arabe réalisée par notre hôte. L'après-midi, balade en chameau pour certains et visite des jardins de la Ménara. Le soir, nous sommes reçus chez monsieur Zaarour avec cette hospitalité qui caractérise le Maroc : merveilleuse soirée à la mesure du repas qui nous fût servi.

Vendredi 19 novembre, dernier jour de notre séjour. Visite des incontournables Jardins Majorelle. Né à Nancy en 1886, Jacques Majorelle, peintre et botaniste, acquit en 1921 un terrain à Marrakech qui allait devenir ce luxuriant jardin comprenant des essences végétales des cinq continents. Il fût ensuite racheté par Yves Saint-Laurent dont on peut y voir le mausolée. Le reste de la journée a été consacré pour les uns au hammam et pour les autres à une sortie dans la vallée de l'Ourika et à Setti Fatma. Cette superbe vallée verdoyante aux villages accrochés à la montagne est un haut lieu touristique du Maroc. Retour à Marrakech, bouclage des valises, départ pour l'aéroport Ménara et décollage à 21 heures.

Ce séjour restera pour nous quatre inoubliable, grâce à Claude Colin qui a initié ce projet avec Sébastien Miné (tous deux professeurs au lycée de Vérosvres), Brigitte Desplaces, accompagnatrice et grâce aux responsables de l'association Ataayouch présents quotidiennement lors du séjour pour la plupart d'entre eux : Mohamed Zarrouki, Mohamed Bouhriba, Jamal Najibi, Mohamed Zaarour, Mohamed Idaadi, Karim Radi, Mohamed Idali, Ismaeli, les cuisinières Somillia et sa sœur, Rhadija, les chauffeurs.

Je tiens à préciser que le voyage a été organisé sans aucune participation financière de la commune, que ce soit pour les dons emmenés ou pour le voyage lui-même. Si des Vroulons possèdent des vêtements de bébé et d'enfants qu'ils n'utilisent plus, ils peuvent les apporter à la Mairie qui se chargera de les envoyer au centre de soins dont nous avons parlé.



Quelques bons moments en 2010



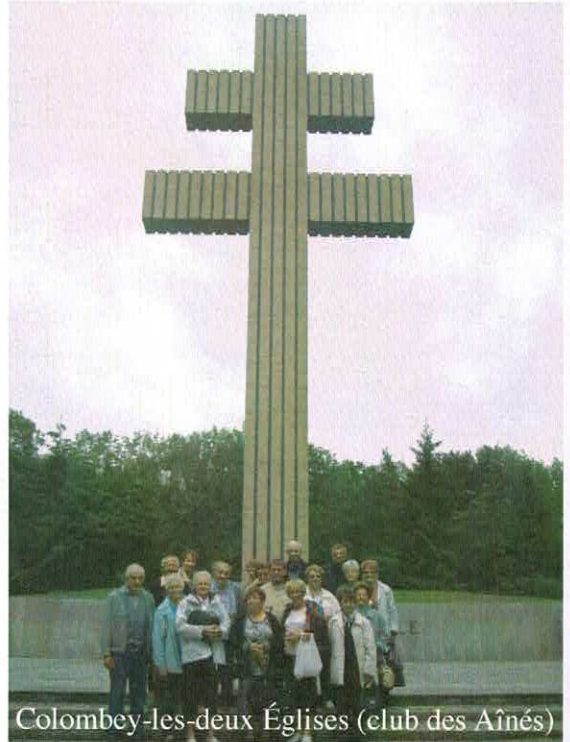
les cuistots du Téléthon



le carnaval des enfants



la relève vroulonne



Colombey-les-deux Églises (club des Aînés)



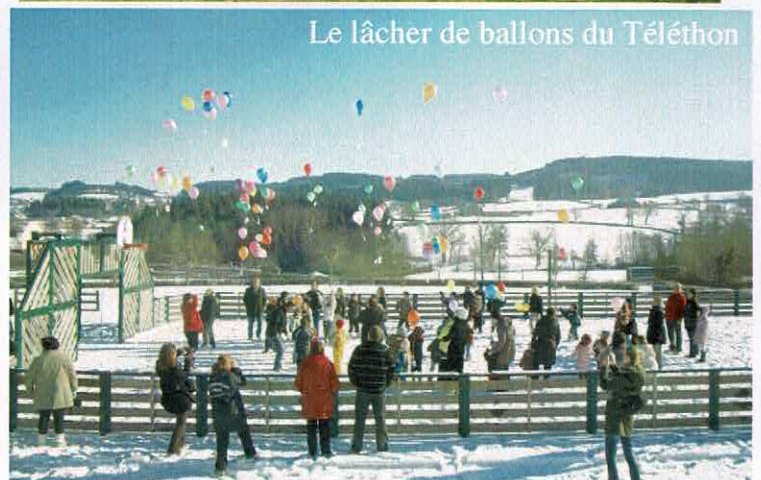
la remise du trophée (jeux intervillages)



Vroules en pleine action



le Country club de Vroules



Le lâcher de ballons du Téléthon

Qu'elle est belle votre région !

Habitants de diverses régions de France en résidence secondaire à Vérosvres, touristes de passage, jeune couple Bressan à la recherche d'un terrain à bâtir, collègue éleveur Suisse venu acheter des reproducteurs Charolais et même madame la préfète de Saône-et-Loire, vous êtes nombreux à le dire : "Qu'elle est belle votre région !"

Oui, elle est belle, mais n'est-elle pas menacée ?

Menacée non pas par les agriculteurs que l'on accuse de détruire la nature, ni par nos bovins auxquels on reproche de produire du gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique.



En effet, si Dame Nature nous a offert un relief particulièrement vallonné qui a son charme, les agriculteurs sont bien les premiers artisans de la nature. Les surfaces agricoles constituées essentiellement de prairies assurent un élevage extensif à l'herbe. Ces prairies sont principalement fertilisées par les fumiers pailleux, produits pendant l'hiver par les bovins, qui créent quelques "désagréments" à l'épandage, mais ô combien naturels. Il ne faut pas oublier non plus que les prairies ne reçoivent aucun pesticide, la Saône-et-Loire étant classée l'un des premiers départements pour la qualité de son eau.

Vous avez tous lu ou entendu dans la presse que consommer un kilo de viande de bœuf produisait autant de gaz à effet de serre que parcourir 70 km en voiture. Comment en est-on arrivé à cette conclusion ?

↳ Pour le kilo de viande, on compte le méthane produit par les bovins, certes, mais surtout toute l'énergie utilisée par l'activité agricole : carburant pour produire et récolter les fourrages, gazole des camions qui transportent tous les ingrédients nécessaires à l'élevage, construction des bâtiments, et même l'électricité utilisée qui est convertie en énergie fossile, etc... À l'inverse, on ne prend pas en compte le carbone stocké par les prairies. Certaines études montrent que dans les régions de bocage où il y a de grandes surfaces en prairies, de nombreuses haies et beaucoup d'arbres, l'écosystème stocke plus de CO₂ que l'élevage n'en produit.

↳ À l'opposé, pour la voiture, on ne compte que le carbone produit par la combustion du carburant consommé. Pour être comparable, il faudrait compter la fabrication des véhicules, des usines, des routes ainsi que le transport des pièces et des voitures par camions.



À l'inverse des prairies, les km² de bitume sont autant de surfaces naturelles irrémédiablement détruites !

Qu'elle est belle notre région, mais menacée par la baisse constante du nombre d'agriculteurs confrontés à des difficultés économiques, comme les autres secteurs d'activités, mais surtout exaspérés par des accusations injustifiées.

Alain MAZILLE

Le Col des Vaux

C'est en octobre 2008, qu'ont commencé les travaux au Col des Vaux afin d'aménager la R.C.E.A. à 2 X 2 voies sur 2,150 km. Après avoir déboisé, élargi le col, un nouveau pont, plus large et plus long, enjambant la R.C.E.A. pour relier Vérosvres à Dompierre-les-Ormes par la D 95 a été construit. Une fois la circulation établie sur celui-ci, l'ancien a été démoli en une nuit.



Ainsi, l'ancien pont a disparu du paysage la nuit de mercredi à jeudi 26 mai. C'est sous le regard ébahi de quelques curieux, depuis le nouveau pont, que la pelle-marteau fragilisait le béton comme un marteau-piqueur avant que la pince crocodile

«croque» le pont morceau après morceau. (On aurait dit un dinosaure venu d'on ne sait où.)

Dans un bruit et une poussière impressionnants, ces deux monstres mécaniques ont effacé en quelques heures ce pont d'une quarantaine d'années.



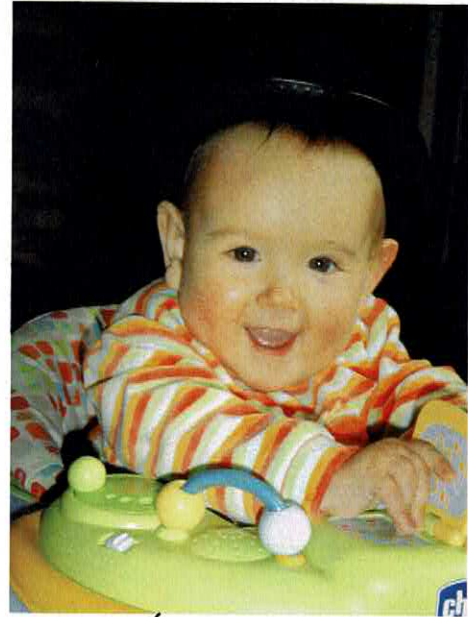
Les nouveaux habitants en résidence principale

- ♣ Marc JEAN aux Moreaux
- ♣ Michel et Brigitte ROUCHOUSE à Montot
- ♣ Denise AVENI et Dominique STAL en Sarre
- ♣ Margot HEBERLEIN et Kenneth REMSE aux Ducs
- ♣ Nicolas et Roselyne DESFONTAINES et leurs enfants au Lotissement des Goujats
- ♣ Martine NICOLAS au Lotissement des Goujats
- ♣ Stéphanie VERNISSE, Arnaud TATON et leur fils au Lotissement des Goujats
- ♣ Vincent DELPHIN au Bourg (studio au dessus de la salle communale)
- ♣ Adeline et Maxime MURAT au Bourg (studio au dessus de la salle communale)
- ♣ Peggy LEMOINE et Jean OLIVIER et leur fils à Lavau
- ♣ Diane et Mike HARPER à Lavau
- ♣ Annick et Dominique CHATAGNIER et leur fils à Hautecour
- ♣ Carine SALVADO, Alexandre GUILLEMIN et leur fille à Hautecour
- ♣ Gérald et Martine CARREL à Hautecour
- ♣ Patricia VILETTE, Denis LARDET et leur fille à Chevannes
- ♣ Ali MARAF à Chevannes

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE



Alban DESBOIS



Éwan OLIVIER



Lenna GUINET



Léonie GIRARDON



Enzo PRIVAT

NAISSANCES

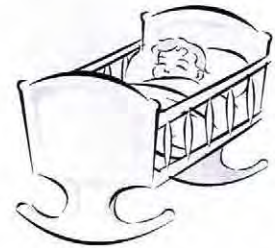
- ♣ Alban DESBOIS, né le 23 janvier, fils de Céline GUILLET et Sylvain DESBOIS (Les Grands Seignes)
- ♣ Éwan OLIVIER, né le 4 avril, fils de Peggy LEMOINE et Jean OLIVIER (Lavau)
- ♣ Enzo PRIVAT, né le 7 mai, fils d'Emmanuelle et Eric PRIVAT (Les Grands Noyers)
- ♣ Léonie GIRARDON, née le 11 août, fille de Delphine SERAUD et Julien GIRARDON (Le Charme)
- ♣ Lenna GUINET, née le 16 septembre, fille d'Aurélié MASERA et Sébastien GUINET (Lotissement des Goujats)

MARIAGE

- ♣ Yann LARONZE et Carole SANLAVILLE, le 7 août à Curbigny

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

- ♣ Baptiste PITAUD, le 1^{er} mai à Vérosvres



Ils nous ont quittés en 2010

* **Germain JACQUET** est né à Vérosvres le 7 mars 1927. Il passe toute sa vie active sur la ferme familiale au «Charme» qu'il exploite d'abord avec ses parents puis avec sa sœur Marguerite. En 1983, l'heure de la retraite arrive et lui permet de bénéficier d'une vie tranquille jusqu'au décès de sa sœur en 1990. Commence alors pour lui une période difficile qu'il vit en solitaire et qu'il a du mal à accepter. En 1995, affaibli par cette existence un peu recluse, il rejoint la maison de retraite de Champrouge à Mazille où il s'intègre parfaitement et où il passera les quinze dernières années de sa vie. Homme solitaire mais cultivé, il suit de très près l'actualité régionale grâce à la radio, à la télévision et à son journal quotidien qu'il parcourt de bout en bout chaque jour. Il nous laisse le souvenir d'un homme modeste, affable et discret, passionné par la nature et par son métier d'agriculteur. Il s'éteint sereinement à Champrouge le 20 février.

* **Jean TERRIER** est né le 9 décembre 1925 à Montmelard au hameau «des Champs», où il passe toute sa jeunesse en travaillant sur la ferme familiale et dans les exploitations des alentours. En avril 1951, il épouse Marcelle Prost et s'installe au hameau des «Janots» dans la ferme familiale de celle-ci qu'ils exploitent jusqu'au moment de la retraite en 1990 avant de passer la main à leur fils Michel. Jean a toujours été très impliqué dans la vie locale, notamment au Conseil Municipal où il a siégé pendant de longues années, mais aussi dans le domaine des assurances où il a participé activement à la création de la Caisse Locale de l'Est Central et dans l'organisation de sorties touristiques très appréciées des nombreux participants. Grand érudit, connu et apprécié dans toute la région pour ses qualités humaines et son abord agréable, Jean nous laisse le souvenir d'un homme simple, ouvert à tous et de rencontre plaisante. Affaibli depuis quelques temps par la maladie, il décède au centre hospitalier de Mâcon le 5 avril.

* **Daniel SORINE** est né le 6 décembre 1943 à Montceau-les-Mines. Il vient habiter au hameau de «Montot» en 1996 et continue d'exercer son métier de routier jusqu'à l'âge de la retraite. Par la suite, il vient habiter au Bourg avant d'acquérir sa maison de Chevannes qu'il restaure avec beaucoup de goût et de minutie. Malheureusement, à peine emménagé dans cette nouvelle demeure, il doit la quitter pour quelques temps à la suite d'un problème de santé. Animé d'une volonté farouche, il revient cependant vivre dans sa demeure et malgré son handicap s'organise pour être autonome chez lui. Pendant des années, il a été très actif au sein de la S.I.L. participant à toutes les activités mises en place pour l'animation du village. Toujours d'humeur égale et d'abord amical, Daniel nous laisse l'image de quelqu'un de discret et efficace toujours prêt à rendre service à ses nombreux amis. Il quitte ce monde dans sa maison le 5 juin.

* **René BOURQUIN** est né à Vérosvres le 3 février 1924 dans la maison familiale qu'il n'a jamais quittée. Marié à Madeleine Pestre en décembre 1949, ils auront deux enfants : Noël et Bernadette. Il exploite avec son frère Gilbert la scierie «des Champs» renommée dans toute la région pour la qualité et la précision du travail fourni. Dans le même temps, il gère une entreprise de battage qui l'amène chaque été à sillonner la campagne environnante avec son matériel de battage. Là encore, ses compétences et la qualité du travail accompli font l'unanimité chez ses clients qu'il considère, à juste titre, comme ses amis. En 1991, il prend une retraite bien méritée, non sans un petit pincement au cœur en voyant s'arrêter cette entreprise artisanale florissante tenue avec son frère pendant plusieurs décennies. Ses capacités de gestionnaire lui valent aussi d'être élu conseiller municipal, puis 1^{er} adjoint ; passant ainsi 36 années à apporter son concours à la gestion de notre commune où ses avis toujours judicieux et pondérés sont très appréciés de ses collègues. René nous laisse le souvenir d'un homme droit et serviable, de bon conseil doublé d'un calme légendaire. Hospitalisé à Mâcon, il y décède le 3 juillet.

* **Francine JEANDEAU** née Litaudon à Vendennes-les-Charolles le 5 août 1905. En 1930, elle épouse Claudius Jeandeau avec qui elle vient exploiter la ferme «des Ducs». Deux enfants naîtront de cette union : René en 1931 et Hélène en 1933. En 1939, son mari est mobilisé puis fait prisonnier, elle se voit contrainte de mener seule l'exploitation familiale. En 1945, celui-ci libéré, sa vie devrait pouvoir reprendre un cours normal mais cette sérénité est de courte durée puisque Claudius décède quelques mois après son retour foudroyé par le tétanos. Francine se retrouve donc une fois de plus seule pour gérer l'exploitation familiale avec l'aide de ses enfants. En 1970, elle prend sa retraite et peut rester dans sa maison jusqu'en 2001 grâce à la proximité de ses enfants sur l'aide desquels elle sait pouvoir compter en permanence. Elle rejoint ensuite la maison de retraite de Bois-Sainte-Marie, où elle résidera jusqu'à son décès le 23 octobre dernier à l'âge de 105 ans. Francine, que les épreuves n'ont pas épargnée, était la doyenne de notre commune, elle nous laisse le souvenir d'une femme de caractère, animée d'une volonté opiniâtre n'ayant d'égal que sa discrétion.

* **Lucien HUG**, né le 20 décembre 1926 à Mulhouse, épouse Élisabeth THOMAS à Vérosvres le 12 octobre 1963 qui lui donnera deux filles. Après une vie active bien remplie dans le commerce automobile, il goûte avec son épouse à une retraite sereine. Malheureusement, un mal implacable fait irruption dans sa vie contre lequel il lutte avec beaucoup de courage et de détermination. Il perd malgré tout ce combat et décède au Centre Hospitalier de Mâcon le 12 décembre 2010.

Deux anciens habitants de notre commune méritent également de figurer dans cette liste des disparus de l'année 2010 :

* **Josiane GARATTONI**, arrivée à Vérosvres avec sa famille en 1988, décède à Annecy, près de ses enfants le 8 septembre. Très cultivée, sa présence au Club des Aînés est très appréciée.

* **Jean DUFOUR**, né le 2 octobre 1920, exploite pendant toute sa vie active la ferme «des Bois» avec beaucoup de compétences et de minutie. En 1994, il s'en va avec son épouse Lucie habiter Paray-le-Monial. Il décède à l'hôpital de La Clayette le 5 novembre.

Agence postale communale

La Poste ne souhaitant pas maintenir ses horaires d'ouverture à Vérosvres, plusieurs choix étaient possibles :

- **ouverture d'une agence postale communale** tenue par un agent communal, avec versement d'une indemnité par la Poste à la commune,
- **ouverture d'un relais-Poste** chez un artisan ou un commerçant, avec des services très limités,
- **diminution des horaires de La Poste**, avec quelques heures d'ouverture par semaine, et selon le personnel disponible, menant à terme à la fermeture totale du bureau.



Après réflexion et maintes discussions, et dans le souci de préserver les services de La Poste, le choix s'est porté sur l'ouverture d'une agence postale communale depuis le 1^{er} mars 2010, dans le bureau du secrétariat de la Mairie. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00. Tél: 03.85.26.01.66

Les horaires de départ du courrier restent inchangés, soit du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h15.

Vous pouvez y effectuer les opérations suivantes :

- ♣ acheter : - des timbres,
- des enveloppes Prêt-à-poster,
- des emballages pour vos colis,
- des services de réexpédition ou de garde du courrier,
- ♣ déposer vos lettres et colis (sauf Chronopost, envois en nombre, envois sous contrat),
- ♣ retirer : - vos lettres recommandées,
- vos colis,
- ♣ effectuer des opérations financières de dépannage : retrait et versement d'espèces, dans la limite de 300 € pour les titulaires de C.C.P. et comptes épargne, par période de 7 jours et par compte.



L'agence postale communale dépend du bureau de Charolles pour les opérations financières, mais est rattachée au bureau de St Bonnet de Joux pour le courrier.



ANNUAIRE

DU

DÉPARTEMENT DE SAÛNE-ET-LOIRE

— 1936 —

(ANNUAIRE SIRAUD).

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

Administratif, Commercial, Industriel et Statistique
des Villes et du Département

Publié sous les auspices de M. le Préfet

CET OUVRAGE CONTIENT :

POUR MAGON, AUTUN, CHALON, CHAROLLES, LOUHANS, LE CREUSOT
CLUNY, MONTCEAU-LES-MINES, PARAY-LE-MONIAL, TOURNUS

Les noms des principaux habitants classés par rues et numéros de maisons (Mâcon seulement).

La liste des principaux habitants par ordre alphabétique (Mâcon, Autun, Chalon, Louhans, Le Creusot et Montceau).

La liste des commerçants et industriels, classés par professions.

Pour le département

La liste de toutes les communes classées par ordre alphabétique, avec indication du canton et de l'arrondissement.

Le nom des maires, adjoints, fonctionnaires et principaux propriétaires.


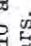
La liste des commerçants et industriels, classés par professions.

Le chiffre de la population.

Des notes sur l'administration du département.

Des notes touristiques sur le département.

La liste des abonnés au téléphone du département de Saône-et-Loire.

VEROSVRES, arr. de Charolles, canton de St-Bonnet-de-Joux. — . — 4. T. — 6 km aux Terreaux, à 1.700 mètres du bourg. — 808 habitants. — 12-17-39-61 km. — Superficie : 2.296 hectares. — Fête patronale : le 10 août. —  des Terreaux, à M. Villars.

Maire : Villars (R.).

Adjoint : Jacquet (J.-L.).

Secrétaire de mairie : Camus.

Guré : Ferrière.

Instituteur : Camus.

Institutrice : Quénot (Mlle).

Garde champêtre et afficheur : Auclair.
Gendarmier, juge de paix, perception, enregistrement : à Saint-Bonnet-de-Joux.

Chef de gare : Poncéblanc (Mlle).

Aubergistes : Aublanc, Dessolin, Guillaux (Vve), Guillaux (P.), Jacquet (Mme), Léville, Noly, Prost.

Boucher : Lambert.

Boulangier : Prost.

Cantonnier : Desroches.

Chapeliers : Dumont (Mme), Guillaux (Mme).

Charpentiers : Ritton, Chemarin (Nicolas), Thomas, Desbois.

Charrons : Bonin, Mazille.

Coiffeur : Auclair.

Construction (matér.) : Ritton.

Cordonniers : Guittat, Guillaux (Victor).

Cycles : Buteau, Jacquet.

Epiciers : Buteau, Dessolin, Guittat, Lechère, Martin, Noly.
Forgérons : Buteau, Jacquet, Leblanc, Sivignon.

Huile (fabr.) : Lechère.

Machines à battre : Aublanc, Larocho-
te, Ritton, Bourquin et Vouillon.

Maçons : Chemarin, Thomas.

Mécaniciens automobile : Jacquet frères.

Menuisiers : Jacquet, Lacorne.

Merciers et tissus : Dessolin, Martin.

Meunier : Bidaut.

Modes : Bernachot, Jacquet, Guillaux (Mmes).

Monuments funéraires : Lardy fils.

Plâtrier-peintre : Guillaux.

Poterie (mds) : Buteau, Dessolin, Guittat, Lechère.

Quincailliers : Auclair, Jacquet.

Receveur ruraliste, tabac : Danjoux.

Sabotiers : Besson, Léville.

Tailleurs (mds) : Martin, Dumont (Mme).

Vins (mds) : Aublanc, Dessolin.

Voiture à volantié : Guillaux (h. de la Gare).

Principaux propriétaires : Villars (R.), Mazille (E.), Bonin (Cl.), Guillaux (P.).

Renseignements utiles

MAIRIE

Secrétariat ouvert : lundi de 15h00 à 19h00
jeudi de 9h00 à 12h00
vendredi de 15h00 à 19h00

Secrétaire : Nathalie AUBLANC
Tél: 03.85.24.80.72 – Fax: 03.85.24.86.34
e-mail : mairie.verosvres@wanadoo.fr



AGENCE POSTALE

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45
le samedi à 11h15

Tél: 03.85.26.01.66

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30
Responsables : Mme BRUMAIRE Simone et Mme JACQUET Gisèle
Tél: 03.85.24.89.40

SALLE COMMUNALE

Tél: 03.85.24.82.05
Responsable location : AUBLANC Agnès tél: 03.85.24.80.59
Dépositaire des clefs : DEDIEU Alain tél: 03.85.24.85.21

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél: 03.85.24.83.76

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél: 03.85.24.88.95

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél: 03.85.24.88.95

DÉCHETTERIE À SAINT-BONNET-DE-JOUX

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Tél: 03.85.24.71.26

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE JOUX

Tél: 03.85.24.81.67 e-mail : cc.valdejoux@wanadoo.fr

A.D.M.R. DES 3 VALLÉES

Tél: 03.85.50.28.76 Fax: 03.85.50.99.72 e-mail : info.verosvres@fed71.admr.org

ENTRAIDE DES 3 CANTONS

Tél: 03.85.24.59.44

DIVERS

- ↪ Urbanisme : la commune est dotée d'une carte communale consultable en mairie.
- ↪ Pour un état civil à jour, les nouveaux habitants sont priés de se faire connaître à la mairie dès leur arrivée.
- ↪ Les inscriptions sur les listes électorales s'effectuent avant le 31 décembre pour les élections de l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la dernière carte électorale en sa possession. Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office.
- ↪ Ordures ménagères : changement du jour de ramassage à partir du 1^{er} janvier 2011 : le jeudi matin à la place du lundi.

MANIFESTATIONS 2011

Samedi 8 janvier	Fête des rois de l'école à Beaubery
Dimanche 9 janvier	Vœux du Maire
Dimanche 10 janvier	Loto de l'A.D.M.R. à Dompierre-les-Ormes (sous réserve)
Mercredi 12 janvier	Galette des rois au club des Aînés
Lundi 17 janvier	Dictée communale des Aînés ruraux
Samedi 22 janvier	Veillée communale de la S.I.L.
Samedi 29 janvier	Banquet des chasseurs
Samedi 5 février	Choucroute du foot
Lundi 14 février	Spectacle Marcel Amont à Charnay-les-Mâcon des Aînés
Samedi 19 février	Carnaval du restaurant scolaire
Dimanche 6 mars	Opération boudin de la société de chasse
Vendredi 11 mars	Concours de tarot du club de tarot
Vendredi 25 mars	Sortie spectacle à Roanne des Aînés
Samedi 26 mars	Théâtre de la S.I.L.
Dimanche 27 mars	Théâtre de la S.I.L.
Vendredi 1 ^{er} avril	Théâtre de la S.I.L.
Samedi 2 avril	Théâtre de la S.I.L.
Dimanche 10 avril	Loto du restaurant scolaire à Beaubery
Dimanche 17 avril	Randonnée pédestre de la S.I.L.
Mardi 19 avril	Concours de manille des Aînés
1 ^{ère} quinzaine de mai	Vente de fleurs à domicile de l'A.D.M.R. (sous réserve)
Jeudi 19 mai	Repas de printemps des Aînés
Jeudi 2 juin	Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L.
Jeudi 23 et vendredi 24 juin	Voyage des Aînés
Dimanche 26 juin	Vide-greniers de la garderie périscolaire
Samedi 16 juillet	Tournoi de foot de la S.I.L.
Samedi 23 juillet	Concours de pétanque de la société de chasse
Dimanche 24 juillet	Assemblée générale de la société de chasse
Dimanche 31 juillet	Jeux intervillages à Dompierre-les-Ormes
Samedi 6 et dimanche 7 août	Fête patronale
Lundi 5 septembre	Voyage des Aînés au Lac du Bourget
Samedi 10 septembre	Voyage de la S.I.L.
Dimanche 18 septembre	Loto du club des Aînés
Dimanche 25 septembre	Repas du C.C.A.S.
Samedi 8 octobre	Assemblée générale de la S.I.L.
Samedi 16 octobre	Poule au riz de l'A.D.M.R. (sous réserve)
Mardi 18 octobre	Concours de manille du club des Aînés
Samedi 5 novembre	Choucroute du restaurant scolaire à Beaubery
Samedi 19 novembre	Pot au feu de la société de chasse
Vendredi 25 novembre	Concours de tarot du club de tarot
Samedi 3 décembre	Téléthon
Samedi 10 décembre	Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés

Les conscrits 2010

